

Questions orales

problème au sérieux et qu'il essaie plutôt de tirer un avantage politique de la situation.

M. Tobin: Je peux vous dire que la question me préoccupe au plus haut point et que j'en ai assez!

M. le Président: Il est plutôt rare que la présidence intervienne dans un échange. Cependant, le débat d'hier soir a montré que les députés des deux côtés de la Chambre prenaient vraiment ce sujet à coeur, et je ne crois pas qu'il soit judicieux de profiter de la période des questions pour relancer ce débat. Le député a la parole.

M. George S. Baker (Gander—Grand Falls): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches.

La CEE a annoncé aujourd'hui qu'elle va pêcher des dizaines de milliers de tonnes de morue du nord, alors que L'OPANO ne lui a attribué aucun contingent.

Au milieu de tous les tourments causés par la fermeture d'usines dans l'est du Canada nous arrive cette preuve renversante que le gouvernement ne sait pas où il en est dans ses relations avec la CEE.

Je veux demander au ministre des Pêches si le Cabinet annulera un décret de remise pris il y a trois semaines et visant à remettre à la France 500 000 \$ pour les droits de permis qu'elle a payés en 1987 de permis à l'égard des bateaux de pêche. Est-ce en multipliant les civilités que le gouvernement va se débarrasser d'étrangers qui font de la surpêche?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, le député, qui a téléphoné à mon bureau, connaît la réponse à cette question.

En 1987, le gouvernement a interdit à la flotte française métropolitaine de pêcher dans le golfe Saint-Laurent. Il a donc gagné ainsi 17 000 tonnes métriques de morue au profit des pêcheurs canadiens. Par conséquent, nous avons fait parvenir à la France une facture d'un montant réduit, car nous ne pouvions pas lui demander de payer des droits de permis de pêche pour du poisson qu'elle n'avait jamais pris, des Canadiens l'ayant pêché.

M. Baker: Monsieur le Président, vous savez qu'en 1987 la France a pêché cinq fois plus de poisson que son contingent le lui permettait. Les députés ministériels se comportent comme une bande de masochistes en versant à la France un demi-million de dollars pour qu'elle nous botte le derrière!

[Français]

M. le Président: Je demanderais à l'honorable député de bien vouloir poser sa question.

[Traduction]

M. Baker: Monsieur le Président, maintenant que la France a annoncé qu'elle prendrait de la morue du Nord en dehors de la zone des 200 milles, pourquoi le Canada lui donne-t-il pour 1990 un quota de morue à l'intérieur de cette zone qui lui permet d'alimenter les usines de transformation de Saint-Malo? Pourquoi donner des bonbons à la CEE et un coup de pied au Canada? Pourquoi envoyer le père Noël en France et garder «Miser Grinch» au Canada?

M. Mulroney: Dix sur dix pour celle-là!

Des voix: Bravo!

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je ne peux certes pas rivaliser avec le bilinguisme du député.

Je voudrais cependant dire à la Chambre au sujet de ce problème et de la façon dont l'Europe l'a abordé, que l'ambassadeur Beesley a convoqué aujourd'hui le chargé d'affaires de la Communauté pour exprimer les objections du gouvernement aux décisions de la CEE.

Le premier ministre envoie aussi un télégramme au président François Mitterrand, qui est actuellement président du Conseil européen. Le premier ministre poursuivra son action à cet égard en inscrivant cette question au sommet de l'ordre du jour de ses entretiens avec le président Delors de la Communauté européenne, lorsqu'il viendra au Canada cette année.

Le gouvernement déplore cette mesure qui, tout en représentant une amélioration par rapport à l'année dernière, nous nuit gravement et dépasse vraiment la mesure, car il faut protéger les stocks de morue du nord.

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans.

Quand le ministre chargé du Commerce extérieur et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et lui ont pris la parole hier soir pour parler de la réussite de leurs négociations et de leurs entretiens avec le Marché commun européen, ils savaient que la Communauté avait déjà décidé d'avoir un quota quatre fois plus élevé que ce que demandait le Canada. Pourquoi ont-ils délibérément induit la population du Canada atlantique en erreur?